



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Septembre 2022 : le taux de chômage diminue à 3,1 %

Le taux de chômage dans le canton de Vaud fléchit de 0,1 point et s'établit 3,1 % à la fin du mois de septembre 2022. Depuis janvier de cette année, la baisse de 2647 personnes inscrites au chômage dans le canton de Vaud représente -17,1 %.

Le nombre de chômeurs et chômeuses ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud recule à 12'842, soit 284 personnes de moins qu'à la fin du mois d'août 2022 (-2,2 %). Avec un repli de 235 personnes, l'effectif des demandeurs et demandeuses d'emploi ⁽²⁾ diminue quant à lui à 21'831 (-1,1 %). Il y a douze mois, le taux de chômage s'élevait à 3,7 %.

Au cours du mois de septembre 2022, les ORP vaudois ont inscrit 3062 nouvelles personnes et annulé 3291 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les entreprises auprès des ORP vaudois s'est élevé à 6800, en baisse de 4,9 % par rapport à août 2022 et en hausse de 19,1 % par rapport à septembre 2021.

Les améliorations mensuelles les plus significatives concernent les personnes inscrites depuis moins de 12 mois (-163), les titulaires de « CFC ou maturité fédérale » (-150), les 40 à 49 ans (-135), les « professions du commerce de détail » (-41) et les « cadres de direction » (-33). A l'opposé, les « professions de la santé » (+36) et les « informaticiens, techniciens TIC » (+14) affichent les plus importantes hausses d'effectifs.

Sur le plan régional, tous les districts connaissent ce mois une diminution de leur taux de chômage, hormis les districts de Lausanne (3,9 %) et de la Broye-Vully (3,4 %) qui restent stables et le district d'Aigle (3,3 %) qui voit son taux augmenter de 0,1 point. Avec 0,2 point de moins, le district de l'Ouest lausannois (3,3 %) enregistre le plus fort fléchissement de taux.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2188, en hausse de 12 personnes en un mois (+0,6 %) et en baisse de 11 personnes en un an (-0,5 %).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,4 point et atteindrait 2,7 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls cantons à recenser les personnes au chômage en fin de droits : il rassemble 88 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs et chômeuses en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 octobre 2022

Renseignements : DEIEP, Françoise Favre, directrice générale de la DGEM, 021 316 61 01 - francoise.favre@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).